



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

N° 2019-12-17/66
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

...

SEANCE
DU 17 DÉCEMBRE 2019

...

L'An deux mille dix neuf, le 17 DÉCEMBRE, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 11 décembre 2019, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 18h00, sous la présidence de Monsieur Guy Lefrand, Président.

M. Emmanuel ROUSSEL, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

PRÉSENTS :

M ALBENQUE Roger, Mme AUGER Stéphanie, M BARRAL Fernand, Mme BAUGE Agnès, M BAZIRE Guy, Mme BOCAGE Sophie, M BOUILLIE Jean-Luc, M BOURRELLIER Ludovic, M BROCHOT Bernard, M CAILLEUX Jean-Michel, M CAMOIN Emmanuel, Mme CANEL Françoise, M CASTEL Patrick, M CHAPLAIS Robert, M CHOKOMERT Patrice, M CINTRAT Jean-Luc, M CISSEY Raymond, M COCHON Michel, M COLLEU Etienne, M CONFAIS Max, Mme COULONG Rosine, Mme LOUST Claire, M DE LANGHE Christian, M DESSAINT Didier, M DOSSANG Guy, M DOUARD Daniel, M DULONDEL Michel, Mme DURANTON Nicole, M ETTAZAOUI Driss, M EUDIER Moïse, M FAUCHET Gérard, M GANTIER François, M GAVARD-GONGALLUD Nicolas, M GILLES Hervé, M GROIZELEAU Bruno, Mme GUESNET Séverine, Mme HAGUET VOLCKAERT Florence, Mme HANNOTEAU Maryvonne, M HEBERT Dominique, M HUBERT Xavier, M JAMES Jean-Claude, M KELLO Philippe, Mme LE GOFF Hélène, M LEFRANÇOIS Thierry, M LEFRAND Guy, Mme LEMONNE Christine, Mme LESEIGNEUR Diane, Mme LUVINI Françoise, M MABIRE Arnaud, M MAILLARD Jean-Marie, M MANÉ Abdoulaye, M MARQUAIS Raynal, M MOLINA Michel, M MOREL Jean-Pierre, M MORILLON Marc, M NOGARÈDE Alain, M PATTYN Patrick, M PAVON Jean-Pierre, M PERRIN Marc, M PICHOS Jean-Pierre, M PRIEZ Rémi, M RANGER Michel, M ROUSSEL Cédric, M ROUSSEL Emmanuel, M ROYOUX Claude, Mme SAMSON Michelle, M SAULNIER Robin, M SENKEWITCH Georges, M SILIGHINI Gérard, M SIMON Stéphane, M PIÉRÈS Patrick, M WATEL Patrik, M ALORY Christophe, Mme BANDELIER Lysiane, M BERNARD Franck, M BONBONY Jean-Claude, M BOUTIN Jacques, M CLOMENIL Joel, M DUTREMEE Serge, M GAUTIER Francis, M HEROUARD Jean-Paul, M HERVIEU Joel, M L'HOSTIS Daniel, Mme LEBARBIER Stéphanie, Mme LEON Patricia, Mme MARAGLIANO Francine, M NOEL Gilbert, M NORBLIN Raphael, Mme PECQUEUX Delphine, M SCHALLER Didier,

Monsieur FOLLIN Jean-Pierre suppléant(e) de Monsieur BEHAR Claude, Monsieur COUTARD Joël suppléant(e) de Madame BENARD Catherine, Monsieur BÉNARD Francis suppléant(e) de Madame DELAVIGNE Nadine, Monsieur MASCRIER Gilbert suppléant(e) de Monsieur FEUVRAIS Martial, Monsieur BRICOURT Lionel suppléant(e) de Madame LEMEILLEUR Monica, Monsieur LESELLIER Guy suppléant(e) de Monsieur WALASZEK Jean-Pierre, Monsieur BRIDARD José suppléant(e) de Monsieur MARAIS Thierry, Monsieur BATREL Gilbert suppléant(e) de Madame ROUVEIX Michèle.

ONT DONNÉ POUVOIR : Madame Karène BEAUVILLARD a donné pouvoir à Madame Stéphanie AUGER, Madame Renée BONNARD a donné pouvoir à Madame Séverine GUESNET, Monsieur Sylvain BOREGGIO a donné pouvoir à Monsieur Xavier HUBERT, Monsieur Mohamed DERRAR a donné pouvoir à Madame Diane LESEIGNEUR, Madame Severine GIPSON a donné pouvoir à Monsieur Philippe KELLO, Monsieur Raynald

HAMEL a donné pouvoir à Monsieur Hervé GILLES, Monsieur Anthony HOUSSAIS a donné pouvoir à Madame Delphine PECQUEUX, Madame Chantal LEPETIT a donné pouvoir à Monsieur Guy LEFRAND, Monsieur Timour VEYRI a donné pouvoir à Monsieur Gérard SILIGHINI, Monsieur Fouad GHZALALE a donné pouvoir à Monsieur Ludovic BOURRELLIER, Monsieur Ollivier LEPINTEUR a donné pouvoir à Monsieur Abdoulaye MANÉ, Madame Coumba DIOUKHANÉ a donné pouvoir à Madame Françoise LUVINI, Madame Françoise MARTIN a donné pouvoir à Madame Maryvonne HANNOTEAUX,

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Monsieur BENTALHA Mohammed, Madame BUCHE Véronique, Monsieur CAPUANO Giovanni, Monsieur CHAMPREDON Michel, Madame COSTENTIN Stéphanie, Monsieur FRERET Robin, Madame JUIN Clarisse, Madame KONTE Maryata, Madame MORDRET Anaïs, Madame MORLOCK Sabine, Madame REVEL Ketty, Madame TUBIANA Camille, Madame VILAIN Mireille, Monsieur ALLANO Jean-Claude,

● ● ●

Accusé de réception
027-200071454-20191217-12755-DE-1-1.
Date de télétransmission : 18/12/19.
Date de réception préfecture : 18/12/19.
Date d'affichage :
18/12/19.

FINANCES

Décision modificative n°2

Pour tenir compte des événements de toute nature susceptibles de survenir en cours d'année, le budget primitif peut être corrigé, tout en respectant les principes relatifs à la préparation, au vote et au maintien de l'équilibre du budget.

A cet effet, il existe des décisions modificatives (DM) ordinaires, des décisions modificatives particulières (le budget supplémentaire). Les Décisions Modificatives sont de la compétence exclusive du Conseil communautaire. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes, modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant les règles d'équilibre budgétaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L1612-11,

Vu le budget primitif 2019 adopté par délibération du 3 avril 2019,

Vu le budget supplémentaire adopté par délibération du 25 juin 2019,

Vu la décision modificative n°1 adoptée par délibération du 15 octobre 2019

Il est demandé aux membres du Conseil communautaire de bien vouloir :

- ADOPTER la décision modificative n°2 ci-dessous :

Budget principal :

FONCTIONNEMENT

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
042	722	TRAVAUX EN REGIE	242 647,00
Sous-Total			242 647,00

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
023	023	VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	242 647,00
Sous-Total			242 647,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
040	2315		242 647,00
Sous-Total			242 647,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1681		
021	021	VIREMENT	242 647,00
Sous-Total			242 647,00

Les crédits supplémentaires sont nécessaires afin de :

- Valoriser les travaux en régie (voirie) dont le montant est supérieur à celui escompté.

Budget assainissement :

FONCTIONNEMENT

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
042	722	TRVAUX EN REGIE	129 000,00
Sous-Total			129 000,00

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
023	023	VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	129 000,00
Sous-Total			129 000,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
21	21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	- 73 050,00
23	238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDE	73 050,00
13	13111	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AGENCE DE L'EAU	140 218,00
040	21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	129 000,00
Sous-Total			269 218,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1681	REMBOURSEMENT EMPRUNTS AESN	140 218,00
021	021	VIREMENT	129 000,00
Sous-Total			269 218,00

Les crédits supplémentaires sont nécessaires afin de :

- Valoriser les travaux en régie dont le montant est supérieur à celui escompté,
- Reclasser au chapitre 23 des crédits initialement inscrits au chapitre 21 afin de permettre la prise en charge en trésorerie d'une l'avance forfaitaire sur marché
- Reclasser des recettes de l'agence de l'eau inscrites et titrées à tort au chapitre 13.

Budget Mobilités

FONCTIONNEMENT

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
Sous-Total			-

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
011	611		45 000,00
65	65735		-45 000,00
Sous-Total			-

Budget Pépinière

FONCTIONNEMENT

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
70	708	AUTRES PRODUITS	2 185,00
74	74751	PARTICIPATION BUDGET PRINCIPAL	-2 304,00
75	752	REVENUS DES IMMEUBLES	2 531,00
75	7588	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	11 428,00
Sous-Total			13 840,00

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
65	6542	CREANCES ETEINTES	13 840,00
Sous-Total			13 840,00

Les crédits supplémentaires inscrits sont destinés à tenir compte :

- de recettes initialement sous-estimées
- des crédits nécessaires afin de mandater les créances irrécouvrables
- ajuster la subvention d'équilibre du budget principal en conséquence

Budget Economie

FONCTIONNEMENT

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
70	7083	LOCATIONS DIVERSES	55 068,00
74	74	SUBVENTION D'EXPLOITATION	-38 435,34
75	752	REVENUS DES IMMEUBLES	21 305,00
042	777	QUOTE PART DE SUBVENTION TRANSFEREES	-35 000,00
Sous-Total			2 937,66

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
023	023	VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 937,66
Sous-Total			2 937,66

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1641	EMPRUNT	150,00
040	13918	AUTRES OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	-35 000,00
Sous-Total			-34 850,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
021	021	VIREMENT	2 937,66
16	1641	EMPRUNT	- 3 500,00
Sous-Total			- 562,34

Les crédits supplémentaires inscrits sont destinés à tenir compte :

- de recettes initialement sous-estimées
- ajuster les recettes de fonctionnement et dépenses d'investissement liées aux subventions transférables
- annuler la subvention d'équilibre du budget principal initialement prévue.

Budget ZAC de Cambolle

FONCTIONNEMENT

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
042	71355	VARIATION DE STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	2 500,00
043	796	TRANSFERT DES CHARGES FINANCIERES	2 500,00
Sous-Total			5 000,00

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
66	6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES	2 500,00
043	608	FRAIS ACCESSOIRES SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAGEMENT	2 500,00
Sous-Total			5 000,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1641	EMPRUNTS EN EUROS	30,00
040	3555	TERRAINS AMENAGES	2 500,00
Sous-Total			2 530,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 530,00
Sous-Total			2 530,00

Il s'agit d'inscrire les crédits nécessaires à la dernière échéance de prêt.

Budget ZAC Long buisson

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1641	EMPRUNTS EN EUROS	25,00
Sous-Total			25,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1641	EMPRUNTS EN EUROS	25,00
Sous-Total			25,00

Il s'agit d'inscrire les crédits nécessaires à la dernière échéance de prêt de l'exercice 2019.

FONCTIONNEMENT

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
042	71355	VARIATION DE STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	13 000,00
043	796	TRANSFERT DES CHARGES FINANCIERES	13 000,00
Sous-Total			26 000,00

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
66	6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES	13 000,00
043	608	FRAIS ACCESSOIRES SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAGEMENT	13 000,00
Sous-Total			26 000,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
040	3555	TERRAINS AMENAGES	13 000,00
Sous-Total			13 000,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1641		13 000,00
Sous-Total			13 000,00

Il s'agit d'ajuster les crédits nécessaires au contrat de swap adossé au prêt structuré.

FONCTIONNEMENT

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
042	71355	VARIATION DE STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	1 200,00
043	796	TRANSFERT DES CHARGES FINANCIERES	1 200,00
Sous-Total			2 400,00

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
66	66111	AUTRES CHARGES FINANCIERES	1 200,00
043	608	FRAIS ACCESSOIRES SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAGEMENT	1 200,00
Sous-Total			2 400,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
040	3555	TERRAINS AMENAGES	1 200,00
Sous-Total			1 200,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 200,00
Sous-Total			1 200,00

Il s'agit d'ajuster les crédits nécessaires au contrat de swap adossé au prêt structuré.

Avis favorable de la 5^{ème} Commission le 10/12/2019

ADOPTÉ

Le Président d'Evreux Portes de Normandie



Guy LEFRAND

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE LE **18 DEC. 2019**

Le Président

Pr Le président,

Le Chef du Service Assemblées



Sylvie MOUSSEL